



CIRCUIT

Revue mensuelle du Club Radio Amateur de Québec Inc.

Volume 42. Numéro 10

Juin 2026



Gala du 100^e anniversaire, le 30 mai

Dans ce numéro :

Convocation	1
Mot du Président	2
Ordre du jour	3
Un GALA du 100 ^e	4-9
T-shirt du 100 ^e	10
Field Day 2026	12-13
Compte rendu	14-20
Compte rendu Spécial	22-25
Hamfests	26
Bref historique	27
Nos collaborateurs	28

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont conviés à l'assemblée générale des membres qui aura lieu le **lundi 8 juin 2026, à 19 h**, au Cégep Limoilou, campus de Québec, **exceptionnellement à la salle 2181**, avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de réseau VE2CQ les soirs de réunion.

Jacques Paré VE2CJP, secrétaire.

Sommaire :

- Une invitation
- Un beau Gala
- Un nouveau t-shirt
- On se prépare pour le Field Day
- Des comptes bien rendus
- Hamfests
- On se présente

Mot du Président-directeur général



Bonjour à toutes et à tous!

Le Gala du 100^e a rassemblé 81 personnes au restaurant *Espace Artevino* le 30 mai dernier! En me référant aux nombreux commentaires positifs reçus sur place et lors des réseaux, je pense qu'on peut dire mission accomplie! Ce Gala a été l'occasion de belles retrouvailles, de souligner la contribution des membres à la vie du Club et de procéder à la remise du Trophée Mérite Alex-Larivière. Nos sincères félicitations à Sonya VE2SPF qui s'est vu décerner le trophée cette année, ainsi qu'à Dany VA2KZ et Gaétan VE2VEI pour leur mise en nomination! Je vous invite à consulter le texte présentant le déroulement de cette activité dans cette édition de la revue *Circuit*.

En réponse à sa demande déposée en mars, le CRAQ a reçu une subvention de 2500 \$ du RLCB pour 2026! Cette subvention nous aidera grandement à assumer les frais récurrents, dont l'entreposage, nous procurant ainsi de la marge de manœuvre pour nos autres projets et activités. Merci au RLCB, au Comité Financement Loisir Communautaire Beauport (CLFCB) et au Bingo du Coeur dont les bénéfices permettent au CFLCB d'offrir ces subventions!

La distribution du souvenir du 100^e aux membres progresse bien et le Field Day sera une excellente occasion de récupérer le vôtre si vous ne l'avez pas encore reçu. Entre temps, des membres ont accepté d'aider à la distribution dans la grande région de Québec; vous pourriez donc les voir arriver au cours du mois de juin ou trouver une enveloppe contenant ce souvenir dans votre boîte aux lettres.

La vente des t-shirts au logo du 100^e se poursuit. Le conseil d'administration a décidé de prolonger l'offre spéciale aux membres jusqu'au Field Day ou jusqu'à l'épuisement de la subvention qui permet d'offrir ce rabais. Ils sont également offerts aux membres qui en désirent plus que 2 ainsi qu'aux non-membres au coût de 15 \$ plutôt que 20 \$ prévu initialement. Le lien pour commander est disponible sur le site web du Club, nous vous suggérons de placer votre commande en ligne pour faciliter la gestion de l'inventaire, les prochaines livraisons auront lieu à l'assemblée générale d'élections du 8 juin et au Field Day.

Je vous rappelle que des élections à cinq des sept postes du conseil d'administration du CRAQ auront lieu lors de l'assemblée générale du 8 juin prochain. Merci aux membres du comité des mises en candidature pour le travail réalisé. En date du 20 mai, fin de la période des mises en candidatures, le comité avait reçu des candidatures pour seulement trois des cinq postes à combler. Depuis le 20 mai, le comité peut solliciter des candidatures pour les postes restants et il pourra recevoir les propositions de l'assemblée le soir de l'élection. Un vote secret pourrait donc avoir lieu s'il y avait plus de deux candidats pour les deux postes restants. Il est important de noter qu'il faudra être présent dans la salle pour exercer votre droit de vote.

Le Field Day de l'ARRL se tiendra les 27 et 28 juin à la Maison Belle-Eau de Val-Bélair. À l'occasion de son 100^e anniversaire, le Club invite tous ses membres et leur famille immédiate (habitant à la même adresse) pour le dîner du samedi 27 juin. Je vous invite à consulter l'article au sujet du Field Day dans cette édition du *Circuit* pour plus de détails.

Si d'autres activités s'ajoutent au cours de la période estivale, nous vous transmettrons les informations sur les réseaux quotidiens, via le site web ou par un communiqué. Prenez note que le CRAQ sera présent au Hamfest de l'ARES qui se tiendra le samedi 15 août 2026.

Bon été à toutes et à tous!

Gaétan Trépanier, VE2GHO

Conseil d'administration
2025 2026



Président-directeur général
Gaétan Trépanier,
VE2GHO
Courriel
ve2gho@craq.club



Vice-président
Dave Cloutier,
VE2CDC
Courriel
ve2cdc@craq.club



Secrétaire
Jacques Paré,
VE2CJP
Courriel
ve2cjp@craq.club



Trésorier
Martin Gagnon,
VE2PWM
Courriel
ve2pwm@craq.club

ADMINISTRATEURS



Marc Bouchard,
VE2BOL
Courriel :
ve2bol@craq.club



Jeff Hébert,
VA2BSD
Courriel :
va2bsd@craq.club



Guy Poulin,
VE2GPP
Courriel :
ve2gpp@craq.club



Ordre du jour
de l'assemblée générale des membres
du Club Radio Amateur de Québec inc.

le lundi 8 juin 2026, à 19 h

Cégep Limoilou, campus de Québec, salle 2181

avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue et présentation des membres
3. Vérification de la régularité et du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle des membres du 8 septembre 2025
6. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale spéciale des membres du 10 novembre 2025
7. Rapport financier au 31 mai 2026
8. Suivi des dossiers
 - a. Technique
 - i. Répéteurs
 - b. Réseaux VE2CQ
9. Activités
 - a. Retour sur le Gala du 100^e et la soirée Méritas 2026
 - b. Randonnée cycliste du Tour de l'Île d'Orléans, le 14 juin
 - c. Field Day de l'ARRL les 27 et 28 juin
10. Capsule RAC / RAQI
11. Divers et questions des membres
12. Pause
13. Élections
14. Engagement solennel
15. Levée de l'assemblée

Important : Prendre note qu'en raison de contraintes logistiques et techniques, seuls les membres **présents dans la salle** pourront voter si des postes en élection nécessitent la tenue d'un vote secret.

Jacques Paré VE2CJP,
Secrétaire

Un Gala à la hauteur du 100^e anniversaire!

Le Gala du 100^e anniversaire a rassemblé 81 personnes au restaurant Espace Artevino le 30 mai dernier! Nous y avons écrit une nouvelle page de l'histoire du Club!

L'objectif principal de cet événement était de souligner le 100^e anniversaire du Club en se remémorant plusieurs éléments importants de son histoire :

- Les périodes d'échanges informels entre les participants, dont certains que nous n'avions pas vu depuis fort longtemps, ont permis à plusieurs de se rappeler de très bons souvenirs!
- Une présentation regroupant différentes archives du Club était diffusée en boucle à l'écran, cette présentation sera disponible sur le site web du Club dans les prochains jours.
- La conférence animée par Sonya VE2SPF a permis d'entendre 5 anciens présidents nous raconter un volet important de leur implication au Club. Merci à Bertrand VA2BL qui nous a parlé des archives du Club, à Denis VE2AEE pour les souvenirs du local du Club au RRSSS, à Rodrigue VE2ETR qui nous a présenté les dessous de la série Ici VE2CQ, à Guy VE2XTD qui a expliqué comment le CRAQ a contribué à ce que RAQI devienne une Fédération de clubs ainsi qu'à Jean-Claude VA2MKS qui nous a présenté les bénéfices pour le Club d'être un organisme reconnu par la Ville de Québec et d'être membre du Regroupement du Loisir Communautaire de Beauport (RLCB).

Signe des temps, l'intelligence artificielle a même permis au fondateur du Club, M. Alex Larivière, de nous transmettre un court message!

Certificat de la Chambre des communes :

La soirée s'est poursuivie par la remise d'un certificat de la Chambre des communes. M. Michel Garneau, conseiller politique du député fédéral Pierre Paul-Hus, nous a livré un message en son nom et a procédé à la remise du certificat.



Tirage des trois radios :

À 20 h 50, nous avons procédé au tirage des trois radios; rappelons que les 100 billets disponibles ont été vendus en un temps record entre le 22 mars et le 11 avril.

Le tirage s'est déroulé de la façon suivante :

- Les 100 billets avaient été contrôlés, pris en photo et déposés dans une enveloppe scellée en présence de Jacques VE2CJP, Martin VE2PWM et Gaétan VE2GHO à la réunion mensuelle du 11 mai 2026
- Le contenu de l'enveloppe a été versé dans la boule en acrylique transparente servant d'urne et les 3 billets gagnants ont été pigés par M. Mario Roy VE2MRW, représentant de RAQI présent à notre Gala.



Les résultats sont :

- Troisième prix (premier billet tiré) : radio portative Yaesu Fusion FT-70D
Gagnant : Vincent Breton VE2VBC (billet n° 015)
- Deuxième prix (deuxième billet tiré) : radio portative Yaesu Fusion FT-70D
Gagnant : Patrice Bourdages VE2PTB (billet n° 091)
- Premier prix (troisième billet tiré) : radio mobile Icom IC-2730A
Gagnant : Jacques Roy VE2YQC (billet n° 050)

Des plaques spéciales pour le 100^e anniversaire :

En reconnaissance de leur contribution aux 100 ans d'histoire du CRAQ et en souvenir de ces festivités, nous avons souligné l'engagement bénévole :

- Des anciens présidents du Club présents
- Des membres du comité du 100^e
- Des membres du CA 2025-2026

en leur remettant une plaque souvenir du 100^e anniversaire du Club.



La première a été remise en début de soirée à Jacques VE2AB, le doyen des anciens présidents présents au Gala, car il ne pouvait être présent à tout l'événement.



Opération HF du 100^e :

Une plaque spéciale du 100^e a été décernée à Germain VE2GEJ/VE2QH pour le plus grand nombre de QSOs réalisés lors de l'opération de la station VC2CQ en mode distribué entre le 1^{er} et le 31 mars.

Félicitations Germain!

Des certificats souvenir ont également été remis à chacun des 14 participants à cette opération.

Méritas 2026 :

Comme à chaque année, le Club a remis des certificats de reconnaissance visant à souligner la contribution des bénévoles qui s'impliquent activement dans la vie du Club. Au total, 57 certificats ont été émis, les personnes absentes recevront leur certificat au Field Day ou lors d'une assemblée mensuelle.

Puis, en reconnaissance de la constance dans l'engagement des animateurs de réseaux, Marc VE2BOL s'est vu remettre une plaque pour souligner ses 10 ans d'animation du réseau quotidien VE2CQ.

La partie Méritas s'est terminée par le point culminant du Gala, soit la remise du Trophée Mérite Alex-Larivière. Félicitations à Sonya VE2SPF qui s'est vu décerner le trophée cette année, ainsi qu'à Dany VA2KZ et Gaétan VE2VEI pour leur mise en nomination! Des certificats de distinction ont été remis à Dany et Gaétan en témoignage de leur engagement soutenu et de leur contribution remarquable à la cause de la radio amateur.





Prix de présence :

Les prix de présence ont été gagnés par :

- Cartes cadeaux de 20 \$ chacune, gracieuseté de la Casa Grecque de Québec :
Manon VE2ATZ, Vincent VE2VBC, Daniel VA2PDC, Thomas VA2TL et Christine, conjointe d'Emmanuel VE2SGX.
- 2 paires de billets, gracieuseté de l'Autodrome Chaudière :
Gaétan VE2VEI et Mario VE2MRW.

Un souvenir pour tous les participants :

Chaque participant est reparti avec un verre à vin gravé au logo du 100^e du CRAQ.



Remerciements :

Merci au comité du 100^e pour la préparation de cet événement et à Jean-Claude VA2MKS, président du comité, qui a agi comme maître de cérémonie.

Merci Gaven VE2FTA, Jean-Émile VE2XZT et Marc VE2BOL pour la prise de photos et à Vincent VE2VBC pour la captation vidéo de l'événement.

Les photos et la vidéo seront publiées ultérieurement sur le site web du Club.

Merci à nos commanditaires :

- ♦ M. Jean-François Simard, député de Montmorency. ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
- ♦ La Ville de Québec
- ♦ La Fédération des clubs radioamateurs du Québec (RAQI)
- ♦ Le Regroupement du Loisir Communautaire de Beauport et le Comité Financement Loisir Communautaire Beauport
- ♦ Le Club Rotary de Beauport
- ♦ Radioworld
- ♦ La Casa Grecque de Québec (Beauport)
- ♦ L'Autodrome Chaudière

Gaétan Trépanier VE2GHO
Président-directeur général



Affichez fièrement les couleurs du 100^e !

Le Club Radio Amateur de Québec vous invite à célébrer son 100^e anniversaire avec style grâce à un t-shirt noir exclusif à l'effigie de cet événement historique !

Disponible en quantité limitée de 200 exemplaires, ce t-shirt confortable, mélange de coton et de polyester, est offert en tailles allant de Small à 2X-Large, la taille 3X-large est maintenant épuisée. Puisque 80% de la première commande de 100 t-shirts a trouvé preneur en moins de 48 heures, le conseil d'administration a autorisé une deuxième commande de 100 t-shirts.



L'offre spéciale aux membres est prolongée jusqu'au 28 juin i.e. jusqu'au Field Day ou jusqu'à épuisement de la subvention permettant d'offrir ce rabais !

Procurez-vous jusqu'à deux t-shirts au coût exceptionnel de 10 \$ chacun, grâce à une subvention reçue par le Club.

Les membres qui en désirent plus que 2 (pour d'autres membres de leur famille par exemple) et les non-membres peuvent maintenant s'en procurer au coût de 15 \$ l'unité.

Pour commander, remplissez [ce court formulaire](#) et effectuez votre paiement à l'avance par Virement Interac ou en argent au moment de la livraison.

Faites vite !

Les tailles étant en quantité limitée, les premiers arrivés seront les premiers servis !

Ne manquez pas cette occasion unique de repartir avec un souvenir du centenaire... et de le porter fièrement !

Comité du 100^e anniversaire du CRAQ

CENT ANS, ÇA S'ENTEND !

Radioworld

Le premier choix au Canada pour les dernières nouveautés En Radioamateur



Revendeur Agréé
Support de garantie sur tous nos produits



Personnel Compétent
Nous sommes aussi des radio amateurs



Entreprise Canadienne
Fondée en 1990

Pierre

1 (866) 666-8600

En Français - 1 (416) 951-0386

SMS - 1 (289) 236-0636

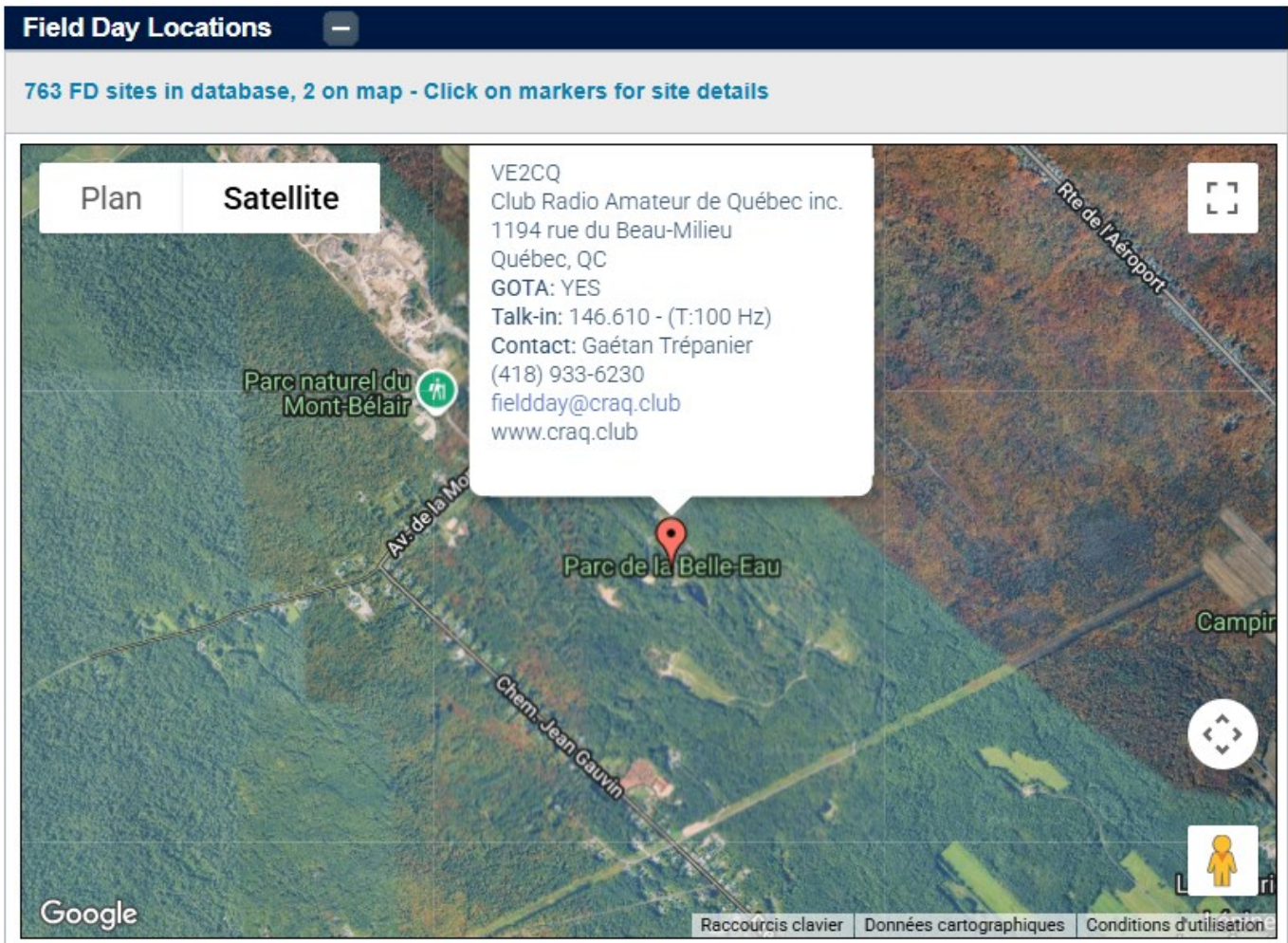
Radioworld.ca

enfrancais@radioworld.ca

Field Day 2026

L'édition 2026 du Field Day de l'ARRL aura lieu les samedi et dimanche 27 et 28 juin prochains.

Le Field Day du CRAQ se tiendra à nouveau à la Maison Belle-Eau située au 1194 rue du Beau-Milieu, Québec (secteur Val-Bélaire).



Comme par les années passées, nous participerons en classe 2A, c'est-à-dire que nous opérerons 2 stations HF alimentées par une source d'énergie non commerciale (génératrice). Les [règlements du Field Day](#) nous permettent d'opérer en plus une station GOTA (Get On The Air) et une station VHF/UHF sans changer de classe d'opération.

Les nouveaux radioamateurs qui ont obtenu leur certificat depuis le Field Day de l'an passé, et ceux qui reviennent à la radio amateur après une période d'arrêt de plusieurs années, sont invités à venir opérer la station GOTA qui leur est réservée! Même si vous vous sentez moins à l'aise avec l'opération HF, des radioamateurs expérimentés pourront vous aider! De plus, les contacts réalisés avec la station GOTA comptent maintenant pour 5 points chacun, peu importe le mode, et il n'y a plus de limite quant au nombre de contacts par opérateur! Il s'agit d'une nouvelle règle introduite en 2023 visant à favoriser l'initiation des nouveaux radioamateurs aux opérations HF.

Le Field Day de l'ARRL sera notre dernière activité de l'année 2025-2026 et celle qui clôturera les festivités du 100^e anniversaire. À cette occasion, le Club invite tous ses membres et leur famille immédiate (habitant à la même adresse) pour le dîner du samedi 27 juin. Nous souhaitons que cette activité soit l'occa-

sion d'une rencontre agréable et de retrouvailles entre les membres.

Je vous invite donc à visiter le [site WEB du CRAQ](#) afin de consulter la cédule d'opération et la planification détaillée mises à jour quotidiennement.

Guy VE2GPP a accepté la responsabilité de coordonnateur adjoint. Nous sommes à la recherche d'opérateurs, de superviseurs pour la station GOTA et de participants pour le montage et le démontage.

Vous pouvez vous inscrire en nous transmettant les informations par courriel à fieldday@craq.club et l'un de nous vous répondra.

Meilleurs 73 et au plaisir de vous y rencontrer!

Gaétan Trépanier, VE2GHO
Coordonnateur du Field Day 2026



Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 juin pour télécharger votre carte de membre de l'année 2025-2026 en vous rendant à la section [Gérer votre compte \(craq.club\)](#) sur le site web. À partir du 1^{er} juillet, la carte produite sera celle de l'année 2026-2027. La carte de membre peut être téléchargée à tout moment au cours de l'année, elle indique les dates de début et de fin de votre adhésion.



**Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des membres
du Club Radio Amateur de Québec inc.
Lundi 8 septembre 2025 à 19 h
Cégep Limoilou, campus de Québec, local 2111
avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club**

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19 h 05.

Étaient présents :

Gaétan Trépanier VE2GHO, président-directeur général
Dave Cloutier VE2CDC, vice-président
François Bérubé VA2RC, trésorier
Jacques Paré VE2CJP, secrétaire
Jeff Hébert VA2BSD, administrateur (en vidéoconférence)
Marc Bouchard VE2BOL, administrateur

Absent :

Guy Poulin VE2GPP, administrateur

Gaétan souligne le tirage d'un prix de présence, une radio donnée par Mathieu VA2EGT, qui sera attribuée à la fin de l'assemblée.

2. Présentation des membres

Gaétan VE2GHO souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale annuelle, première assemblée de l'année du 100^e anniversaire du club.

À l'appel de Gaétan VE2GHO, chaque personne présente en salle se présente à tour de rôle. Ensuite, à l'invitation de Dave VE2CDC, chaque participant en vidéoconférence se présente. On compte ainsi, à l'ouverture de l'assemblée, vingt-cinq personnes dans la salle et dix-neuf personnes sur la plateforme de conférence vidéo. En cours de réunion, deux personnes joindront la conférence vidéo.

3. Vérification du quorum

Gaétan VE2GHO mentionne que l'assemblée a été convoquée par un courriel aux membres le 2025-09-02 et que la convocation a été reprise dans la revue Circuit transmise aux membres par courriel le 2025-09-04. À l'ouverture de l'assemblée, le club comptait 233 membres dont 14 qui ne sont pas radioamateurs et n'ont pas droit de vote. En vertu de nos statuts, le quorum est fixé à cinq pour cent du nombre de membres ayant droit de vote. En excluant 14 membres sans droit de vote, le quorum d'un minimum de onze membres est donc atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Gaétan VE2GHO fait la lecture de l'ordre du jour que Dave VE2CDC partage à l'écran. Il rappelle qu'en assemblée générale, aucun élément décisionnel ne peut être ajouté à l'ordre du jour préalablement diffusé mais qu'il est possible d'inscrire des éléments d'information à l'item « 14 Divers et questions des membres ».

Il est proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Patrice VE2PTB, d'adopter l'ordre du jour sans modification.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2025

Gaétan VE2GHO mentionne que le compte rendu de l'assemblée générale du 9 juin 2025 a été transmis par courriel aux membres le 2025-09-02, avec l'avis de convocation, puis publié dans la revue Circuit transmise aux membres par courriel le 2025-09-04 et qu'il est également disponible aux membres sur le site internet du club. Dave VE2CDC partage le texte à l'écran.

Jacques VE2CJP demande de remplacer, dans la liste des gagnants du tirage mentionné au point 10 e), Dave VE2CDC par Claude VE2CGC.

Il est proposé par Jean VA2CQE, appuyé par Jean-Émile VE2XZT, d'adopter le compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2025, considérant la modification mentionnée ci-dessus.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

6. Rapports du Conseil d'administration sortant

a. Rapport du président-directeur général

Gaétan VE2GHO fait lecture du rapport annuel du président-directeur général, préparé à l'intention de l'assemblée générale et à des fins de reddition de compte à la Ville de Québec. Il résume les activités dans l'ordre utilisé dans l'organigramme du club.

Il est proposé par Guy VE2SAR, appuyé par Patrice VE2PTB, d'adopter le rapport annuel du président-directeur général pour l'année financière 2024-2025.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

Guy VE2XTD souligne que, dans ses 35 ans au sein du club, ce C.A. est le premier à avoir réalisé l'inventaire des biens du club. Gaétan répond que l'inventaire est le fruit de trois ans de travail mais que ce sera un défi de le maintenir à jour.

Gaétan rappelle la coutume de remettre une plaque aux administrateurs sortants. Il présente la plaque remise à Christian VE2WWI pour le remercier de son implication pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. Christian étant absent, la plaque lui sera remise plus tard.

Gaétan présente aussi une plaque à l'intention de Guy VE2VAG en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle comme webmestre de 2018 à 2025 et comme coordonnateur des archives de 2022 à 2025 ainsi que pour son engagement soutenu dans la gestion des médias sociaux et la diffusion audio des répéteurs pendant de nombreuses années. Il souligne de plus le travail considérable réalisé par Guy pour la numérisation de nos archives. Guy étant absent, la plaque lui sera remise ultérieurement.

b. Rapport du trésorier

François VA2RC présente les principaux éléments du rapport financier au 2025-06-30, transmis aux membres par courriel le 2025-09-03. Dave VE2CDC partage le document à l'écran.

Pour la période du 2024-07-01 au 2025-06-30, on y voit :

Revenus : 17154,93 \$

Dépenses : 12814,92 \$

Chèques en circulation : 0,00 \$

Actif

Caisse – compte d'opérations : 1558,74 \$

Caisse – compte Avantage entreprise 21002,88 \$

Compte PayPal : 0,00 \$

Petite caisse : 0,00 \$

Part de qualification Desjardins 5,00 \$

Dépôts – Cartes magnétiques 70,00 \$

Commandites en biens (cartes cadeaux) 0,00 \$

Inventaire – Articles promotionnels : 674,99 \$

Inventaire (voir note) 22536,57 \$

Total de l'actif : 45848,18 \$

Passif

Comptes à payer 0,00 \$

Total du passif 0,00 \$

Avoir des membres (Actif – Passif) 45848,18 \$

Bilan des adhésions/renouvellements depuis le 1^{er} juillet 2024

Adhésion individuelle – membre 201

Adhésion familiale – membre principal 17

Adhésion familiale – membre supplémentaire 17

Total : 235

Note : L'inventaire inclut les principaux articles recensés. Leur valeur comptable est évaluée au meilleur des connaissances (dépréciation ou valeur au marché).

Les autres articles seront ajoutés progressivement.

François ajoute que les rapports mensuels pour les mois de juillet, août et septembre seront transmis en octobre.

Il est proposé par Georges VE2UTA, appuyé par Guy VE2XTD, d'adopter le rapport financier annuel 2024-2025.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

c. Rapport sur les infrastructures TI du Club

Dave VE2CDC partage à l'écran et commente le rapport sur les infrastructures TI. Gaétan VE2GHO remercie Dave pour ce rapport. François VA2RC souligne le travail imposant réalisé par Dave pour la mise en place et l'entretien de nos infrastructures TI.

d. Rapport sur l'entretien des répéteurs

Yvan VE2FVY rapporte qu'il a réalisé avec Jean-Guy VE2GHU une tournée d'entretien préventif des répéteurs du club. D'autres travaux sont prévus, notamment au Mont-Cosmos où il faudra monter dans un poteau de 40 pieds pour installer l'antenne du récepteur SDR.

e. Rapport sur les activités

Marc VE2BOL énumère les activités sociales tenues en 2024-2025 :

- Les déjeuners mensuels chez Mikes, le quatrième dimanche du mois; une activité très appréciée;
- L'épluchette de blé d'Inde au Mont-Cosmos, en parallèle avec le Festival des perséides, le 10 août, auquel environ 15 personnes ont participé;
- Le dîner de Noël au restaurant Pacini, le 8 décembre, qui a compté 40 participants;
- Le brunch Méritas chez Cécile et Ramone, le 1^{er} juin, avec 45 participants, pendant lequel quatre cartes cadeaux de 50 \$ chacune, don de Cécile et Ramone, ont été attribuées.

François VA2RC intervient à ce moment pour annoncer qu'en raison de sa nomination à un nouvel emploi à l'extérieur de la région, il doit renoncer au poste de trésorier et à son implication comme président du comité du 100^e anniversaire et que Jean-Claude VA2MKS prendra la relève pour le leadership du Comité du 100^e. François a remis sa démission hier à Gaétan VE2GHO.

Gaétan remercie François pour son implication et le félicite pour sa nomination. Il rappelle que, dans ces circonstances, il revient au C.A. de désigner un nouveau trésorier. Il invite les personnes éventuellement intéressées à le contacter.

7. Rapport du vérificateur pour l'année 2024-2025

Gaétan VE2GHO mentionne qu'il a eu des discussions avec Sylvain VA2SYP, notre vérificateur. Des réponses aux questions de Sylvain ont été établies mais pas transmises à temps pour la préparation du rapport du vérificateur avant la présente assemblée générale annuelle. Sylvain suggère de reporter en octobre le dépôt du rapport du vérificateur, ce qui demande une assemblée générale spéciale.

Jacques VE2JMS demande si une modification du rapport pour l'année 2022-2023 concernant certains reçus était prévue car ces reçus existaient. Gaétan répond qu'il prend note de la question et qu'il en discutera avec Sylvain VA2SYP.

Il est proposé par Jacques VE2DJQ, appuyé par Patrice VE2PTB, de reporter en octobre le dépôt du rapport du vérificateur pour l'année financière 2024-2025.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

Gaétan prévoira une assemblée générale spéciale tout juste avant la prochaine assemblée mensuelle des membres.

8. Montant maximal des dépenses courantes que doit gérer le Comité exécutif (article 5.1.2)

Gaétan VE2GHO indique que le C.A. a adopté une résolution, le 2025-08-25, à l'effet de conserver le montant précédemment établi, soit 1200 \$.

9. **Dépenses supérieures à la limite prévue par le Conseil d'administration et sujettes à l'autorisation de l'assemblée des membres (article 5.2.4)**

Gaétan VE2GHO présente d'abord les prévisions budgétaires approuvées par le C.A. pour l'année 2025-2026. Ces prévisions montrent des revenus de 24440 \$, des dépenses de 31706 \$, donc un déficit prévu de 7266 \$. Il précise que le déficit annoncé découle principalement de l'utilisation des sommes accumulées dans l'encaisse au cours des dernières années en prévision du 100^e anniversaire du Club, les dépenses pour ces festivités étant évaluées à environ 5500 \$.

a. Contribution du club au souper Méritas

Gaétan partage à l'écran le texte d'une suggestion de résolution qui sera, en fin de compte, adoptée par l'assemblée générale.

Résolution AGA 2025-09-08-1

Attendu que le Conseil d'administration, lors de son assemblée du 2025-08-25, en conformité avec l'article 5.1.2 des statuts, a fixé à 1200 \$ le montant maximal que doit gérer le Comité exécutif;

Attendu que, sur recommandation du Comité du 100^e, le Conseil d'administration a convenu d'assumer le coût de location de la salle, le coût de la santé, le coût de quelques repas en lien avec l'attribution du Trophée mérite Alex-Larivière et d'accorder une réduction de 10 \$ par membre sur le prix du souper Méritas du 30 mai 2026;

Attendu que la capacité maximale de la salle de réception est de 100 personnes et considérant que la participation de 100 membres sous adhésion individuelle ou familiale (membre principal ou supplémentaire) peut amener une contribution totale de 2380 \$;

Il est proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Thomas VA2TL que l'Assemblée générale des membres autorise le Comité exécutif à déboursier un montant total n'excédant pas 2400 \$ correspondant à la contribution du Club lors du souper Méritas du 30 mai 2026.

Victor VE2VZT demande ce que sera la santé prévue au repas. Gaétan précise que ce sera un choix de boisson alcoolisée ou non alcoolisée.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

b. Souvenir aux membres dans le cadre du 100e anniversaire

Gaétan partage à l'écran le texte d'une seconde suggestion de résolution qui sera, en fin de compte, elle aussi adoptée par l'assemblée générale.

Résolution AGA 2025-09-08-2

Attendu que le Conseil d'administration, lors de son assemblée du 2025-08-25, en conformité avec l'article 5.1.2 des statuts, a fixé à 1200 \$ le montant maximal que doit gérer le Comité exécutif;

Attendu que, dans le cadre du 100^e anniversaire du Club, le Conseil d'administration a convenu de remettre à chaque membre un souvenir dont la valeur n'excédera pas 10 \$;

Attendu qu'il pourra être opportun de constituer une petite réserve de cet article afin de permettre aux gens intéressés d'en acquérir sous forme d'articles promotionnels;

Attendu que le club compte actuellement 233 membres et que ce nombre peut varier d'ici le moment de la remise de ce souvenir;

Il est proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Martin VE2PWM que l'Assemblée générale des membres autorise le Comité exécutif à acquérir, pour une somme n'excédant pas « le nombre de membres au moment de la distribution du souvenir multiplié par 10 \$, plus 10% pour une réserve d'articles promotionnels », les articles souvenir à distribuer aux membres dans le cadre du 100^e anniversaire du Club.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

c. Articles promotionnels pour inventaire

Gaétan partage à l'écran le texte d'une troisième suggestion de résolution qui sera finalement adoptée par l'assemblée générale.

Résolution AGA 2025-09-08-3

Attendu que le Conseil d'administration, lors de son assemblée du 2025-08-25, en conformité avec l'article 5.1.2 des statuts, a fixé à 1200 \$ le montant maximal que doit gérer le Comité exécutif;

Attendu que le Conseil d'administration a convenu d'acquérir différents articles promotionnels à la fois pour souligner le 100^e anniversaire du Club et pour constituer un inventaire d'articles promotionnels courants;

Attendu que le coût total d'achat de ces articles promotionnels devrait s'élever aux environs de 2000 \$;

Il est proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Jacques VE2JMS que l'Assemblée générale des membres autorise le Comité exécutif à acquérir, pour une somme n'excédant pas 2000 \$, des articles promotionnels liés au 100^e anniversaire et aux activités courantes du club.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

10. **Acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025**

Gaétan VE2GHO affiche de nouveau les prévisions budgétaires 2024-2025 adoptées par le C.A.

Il est proposé par Emmanuel VE2SGX, appuyé par Jean VA2CQE, d'adopter les prévisions budgétaires qui présentent des revenus de 24440 \$, des dépenses de 31706 \$ et, ainsi, un déficit de 7266 \$.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

11. Élection du vérificateur pour l'année 2025-2026

Patrice VE2PTB propose Sylvain VA2SYP; Christian VE2SRU appuie la proposition. Il n'y a pas d'autre proposition; Gaétan VE2GHO demande à Sylvain s'il accepte; Sylvain répond par l'affirmative.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote. Gaétan déclare Sylvain élu par acclamation.

12. Présentation de l'organigramme du Club

Gaétan VE2GHO partage à l'écran une nouvelle version de l'organigramme qui sera prochainement publiée sur le site web. Il souligne que certains postes vacants sont encore à combler.

13. Capsule RAQI/RAC

Patrice VE2PTB indique que, selon ISDE, on compte plus de 78000 radioamateurs au Canada. Environ 5,6 pour cent de ceux-ci sont membres de RAC, environ 2000 sont décédés et environ 5 pour cent auraient plus de 100 ans.

Patrice était à Ottawa la fin de semaine du 3 au 6 septembre pour l'assemblée générale de RAC, le samedi 6 septembre en après-midi. Le président de l'ARRL, Rick Roderick K5UR, était présent. L'avant-midi a été consacré à une visite du Hamfest du Ottawa Amateur Radio Club.

Lors de l'assemblée générale, François VE2AAY, Dave VE3WI, Michel VE2SIG et Gaétan VE2GHO ont reçu un certificat en reconnaissance de leur contribution à la révision des banques de questions pour les certificats de radio amateur de base et supérieur. Michel souligne que les nouvelles banques de questions résultent d'un travail concerté sur plus de deux ans.

Patrice mentionne que RAC a créé un fonds spécial pour financer les billets d'avion des représentants de RAC qui doivent se rendre aux réunions de l'IARU, la prochaine se tenant à Shanghai.

Patrice ajoute qu'il recherche trois signataires qui appuieraient sa candidature pour renouveler son mandat à titre de directeur pour le Québec à RAC.

14. Divers et questions des membres

Aucune question n'est posée.

15. Prix de présence

Gaétan VE2GHO procède au tirage de la radio donnée par Mathieu VA2EGT parmi les 46 personnes présentes à l'assemblée, en salle ou en vidéoconférence. Le gagnant est David VA2FSH.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Thomas VA2TL, de lever l'assemblée à 21 h 46.

Adopté à l'unanimité.

Jacques Paré VE2CJP, secrétaire

LA BEAUTÉ DU MOUVEMENT



Chez Mazda, nous sommes constamment en quête d'absolu, et rejetons ce qui est superflu afin d'atteindre l'équilibre parfait entre la forme et l'espace, pour concevoir de magnifiques machines à conduire. Notre philosophie du design japonais repose sur le principe du Jinba Ittai – le lien unique unissant voiture et conducteur – qui garantit que votre Mazda vous ira comme un gant.



Beauport
MAZDA

GARANTIE
ILLIMITÉE
SUR LE KILOMÉTRAGE
DE SÉRIE AVEC TOUTS LES NOUVEAUX MODÈLES

585 rue Clemenceau, Beauport (Québec) G1C 7B6
1 888 709-1348 | 418 667-3131
beauportmazda.com

 GROUPE DAIGLE
MEMBRE DU PLUS IMPORTANT REGROUPEMENT
DE CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ICIÀ QUÉBEC



*Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.



**Compte rendu de l'assemblée générale spéciale des membres
du Club Radio Amateur de Québec inc.
Lundi 10 novembre 2025
Cégep Limoilou, campus de Québec, local 2111
avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club**

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19 h 03.

Étaient présents :

Gaétan Trépanier VE2GHO, président-directeur général

Dave Cloutier VE2CDC, vice-président

Martin Gagnon VE2PWM, trésorier

Jacques Paré VE2CJP, secrétaire (en conférence vidéo)

Marc Bouchard VE2BOL, administrateur (en conférence vidéo)

Jeff Hébert VA2BSD, administrateur

Absent :

Guy Poulin VE2GPP, administrateur

2. Présentation des membres

Gaétan VE2GHO souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale spéciale qui permettra au vérificateur de présenter son rapport.

À l'appel de Gaétan VE2GHO, chaque personne présente en salle se présente à tour de rôle. Ensuite, à l'invitation de Dave VE2CDC, chaque participant en vidéoconférence se présente. On compte ainsi, à l'ouverture de l'assemblée, vingt-trois personnes dans la salle et vingt-et-une personnes sur la plateforme de conférence vidéo.

3. Vérification du quorum

Gaétan VE2GHO mentionne que l'assemblée a été convoquée par un courriel aux membres le 2025-11-04 et que la convocation a été reprise dans la revue Circuit transmise aux membres par courriel le 2025-11-09. À l'ouverture de l'assemblée, le club comptait 230 membres dont 15 qui ne sont pas radioamateurs et n'ont pas droit de vote. En vertu de nos statuts, le quorum est fixé à cinq pour cent du nombre de membres ayant droit de vote. En excluant 15 membres sans droit de vote, le quorum d'un minimum de 11 membres est donc atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Gaétan VE2GHO fait la lecture de l'ordre du jour que Dave VE2CDC partage à l'écran. Il mentionne que l'ordre du jour a été transmis par un courriel aux membres le 2025-11-04 et repris dans la revue Circuit transmise aux membres par courriel le 2025-11-09.

Il rappelle qu'en assemblée générale, aucun élément décisionnel ne peut être ajouté à l'ordre du jour préalablement diffusé.

Il est proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Denis VA2EDR, d'adopter l'ordre du jour sans modification.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du vérificateur pour l'année 2024-2025

Sylvain VA2SYP présente son rapport de vérification pour l'année financière 2024-2025, que Dave VE2CDC partage à l'écran. Le rapport est joint en annexe. Le vérificateur y fait part des travaux réalisés, de son opinion générale, d'autres constats et de ses recommandations. Il revient également sur trois recommandations concernant l'année 2023-2024.

Sylvain remercie François VA2RC et Gaétan VE2GHO pour leur collaboration lors de la préparation du rapport.

Il est proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Jacques VE2DJQ, d'adopter le rapport du vérificateur pour l'année 2024-2025.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

[Fernand VE2XZA et Sylvain VE2CSM rejoignent la conférence vidéo à 19 h 30.]

6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Louis VE2NZR, appuyé par Jean-Émile VE2XZT, de lever l'assemblée à 19 h 31.

Adopté à l'unanimité.

Jacques Paré VE2CJP, secrétaire
2025-11-26

Annexe 1—Rapport du vérificateur 2024-2025

Club Radio Amateur de Québec Inc.
Rapport du vérificateur 2024-2025

10 novembre 2025

Mandat

Selon les statuts du Club, art. 8.1, le mandat du vérificateur est le suivant :

Un vérificateur est élu pour vérifier la bonne tenue des livres comptables, ainsi que la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres, du Comité exécutif et du Conseil d'administration du Club.

De plus, l'art. 8.4 des statuts définit les devoirs du vérificateur:

Le vérificateur a le devoir :

- a) de surveiller la comptabilité et de vérifier l'encaisse;*
- b) d'examiner les inventaires et les comptes;*
- c) de vérifier la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres, du Comité exécutif et du Conseil d'administration du Club;*
- d) de faire rapport à l'Assemblée générale annuelle de septembre.*

Le Conseil d'administration du Club est responsable de la comptabilité et de la préparation des rapports financiers, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation de rapports financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

La responsabilité du vérificateur consiste à exprimer une opinion sur la comptabilité et les rapports financiers, sur la base de sa vérification.

Travaux réalisés

Les travaux réalisés par le vérificateur pour l'année 2024-2025 ont été les suivants :

- a) Une rencontre de présentation du dossier a eu lieu entre le trésorier et le vérificateur.
- b) Les formules comprises dans le nouveau chiffrier de comptabilité ont été validées.
- c) Chacune des entrées du journal des transactions (462) a été vérifiée.
- d) L'exactitude des rapports financiers mensuels présentés aux membres et du rapport financier annuel a été vérifiée, incluant le solde de l'encaisse à la fin de chaque mois.
- e) La présence de pièces justificatives pour chaque dépense, de même que la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres et du Conseil d'administration du Club ont été vérifiées.

À la suite de ces travaux, une série de 28 points à surveiller et questions d'éclaircissement a été transmise au Président -Directeur général et au trésorier du Club, qui y ont répondu à la satisfaction du vérificateur. Aucune correction aux documents présentés aux membres n'en a découlé.

Opinion du vérificateur

Sur la base des travaux réalisés, le vérificateur considère avoir obtenu l'assurance raisonnable que la comptabilité et les rapports financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Club au 30 juin 2025 et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives. Il considère également que les dépenses ont été faites en conformité aux décisions de l'Assemblée des membres et du Conseil d'administration du Club. Il estime que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Autres constats du vérificateur

- De façon générale, le vérificateur a un avis positif quant à la tenue de la comptabilité du Club. Les documents comptables qui lui ont été fournis étaient complets, à quelques exceptions près qui ont été corrigées lorsque signalées. Les travaux ont pu être menés sans difficulté notable.
- De façon générale, le vérificateur a un avis positif quant à la tenue de la comptabilité du Club. Les documents comptables qui lui ont été fournis étaient complets, à quelques exceptions près qui ont été corrigées lorsque

signalées. Les travaux ont pu être menés sans difficulté notable.

- Dans son rapport 2023-2024, le vérificateur avait émis une réserve quant à son opinion en raison de l'absence, au bilan, de la valeur de l'inventaire des biens du Club. Il avait également recommandé au Club d'avancer de façon significative dans la réalisation de l'inventaire des biens de ses biens. Au cours de l'année 2024-2025, le Club a produit un inventaire comprenant notamment la valeur comptable de la plupart des équipements récents et/ou de grande valeur du Club situés à l'entrepôt, sur les sites des répéteurs et à tout autre emplacement où du matériel du Club est entreposé. Ces travaux ont permis d'inscrire la valeur de l'inventaire des biens du Club pour la première fois au bilan financier du 30 juin 2025. Bien que des travaux restent à réaliser pour compléter l'inventaire, le vérificateur conclut que les travaux réalisés jusqu'à maintenant sont suffisamment significatifs pour lui permettre de lever la recommandation émise l'an passé. L'opinion émise pour l'année 2024-2025 ne comporte donc aucune réserve concernant l'inventaire.
- Dans son rapport 2023-2024, le vérificateur avait recommandé au Club de s'assurer que les entrées au journal des revenus représentent bien des revenus et que les entrées au journal des dépenses représentent bien des dépenses, ou utiliser un seul journal comptable comportant les revenus et les dépenses. En 2024-2025, un nouveau chiffrier comptable a été monté et utilisé. Ce chiffrier comprend maintenant un seul journal comportant les revenus et les dépenses. Cette recommandation est donc levée.
- Dans son rapport 2023-2024, le vérificateur avait recommandé au Club de s'assurer que des reçus papier sont systématiquement émis lors de la réception de paiements sous forme non électronique et qu'ils sont transmis au vérificateur au moment de la vérification annuelle. Pour l'année 2024-2025, les documents transmis au vérificateur comprenaient la plupart des reçus émis par le Club lors de la réception de paiements en espèces, de même que des copies de tous les chèques reçus. Les reçus manquants concernent des transactions ayant eu lieu en juillet 2024, soit avant l'émission de la recommandation, de même que des cartes cadeau. Par ailleurs, durant les travaux de vérification de l'année 2024-2025, 21 reçus émis au cours de l'année 2023-2024 ont été remis au vérificateur. Toutefois, certains reçus (au nombre de 7) sont toujours manquants pour 2023-2024. L'émission d'un reçu dans le cas de paiements non électronique est une bonne pratique et devrait être systématique. Une recommandation est donc émise pour l'année 2024-2025.
- Un paiement non appuyé sur une facture a été présenté au c. a. du Club, qui l'a approuvé. Cependant, selon le processus d'approbation des dépenses au CRAQ, une résolution aurait dû être adoptée par le c. a. au moment d'approuver la dépense, ce qui n'a pas été le cas. Bien que la dépense a tout de même été présentée et approuvée par le c. a., une recommandation est émise afin d'assurer un suivi de cette question en 2025-2026.
- Au 30 juin 2025, le Club disposait d'un surplus accumulé d'un peu plus de 22 000\$, ce qui correspond à environ 1,3 fois les frais d'exploitation courants de l'organisme. Les pratiques généralement admises en cette matière sont de maintenir un surplus compris entre 0,5 et 1 fois les frais d'exploitation courants. Selon l'Agence du revenu du Canada, un surplus important peut être considéré approprié dans certains cas, notamment lorsqu'un organisme prépare un important projet. C'est le cas du Club avec les activités prévues pour souligner son 100^e anniversaire durant l'année 2025-2026. Les dépenses supplémentaires prévues au budget 2025-2026 devraient mener à une diminution du surplus accumulé. Il s'agit d'un point qui sera sous surveillance pour l'année 2025-2026.

Recommandations

- S'assurer que des reçus papier sont systématiquement émis lors de la réception de paiements sous forme non électronique (espèces, mandats-poste, cartes cadeau).
- S'assurer que toute dépense engagée par le Club l'est en conformité au processus d'approbation des dépenses au CRAQ.

Conclusion

En conclusion, j'aimerais préciser que j'ai eu une excellente collaboration de François VA2RC et de Gaétan VE2GHO, à qui j'ai transmis mes questions. Ils ont répondu avec toutes les informations nécessaires pour me permettre de finaliser la vérification.

Sylvain Parent VA2SYP
Vérificateur 2024-2025

Hamfests 2026

Voici la liste des Hamfests à venir au Québec pour la « saison » 2026

- Hamfest de l'ARES, samedi le 15 août 2026
Église de Saint-Jean-Chrysostome
1012, rue Pierre-Beaumont, Lévis, Québec G6Z 3H4
- Hamfest de Drumonville, samedi le 19 septembre 2026 de 9h00 à 12h00
Centre communautaire Pierre-Lemaire
325, boul. Saint-Joseph Ouest (du côté Nord de la 20), Drummondville, Québec
J2E 1M3
- Hamfest de Longueuil 2026, samedi le 24 octobre 2026 de 8 h 30 à 11 h 30
Bingo Longueuil
1591, boulevard Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4J 5C5

Michel VA2RCN



Le Club Radio Amateur de Québec inc.

Le Club a été constitué en corporation par lettres patentes émises le 23 mars 1926 en vertu des statuts refondus du Québec, Loi des Clubs de récréation, chapitre 257, S.R.Q. 1925, sous les noms de Radio Club de Québec et Radio Club of Québec.

Le nom du Club a été modifié le 18 décembre 1978 pour devenir Club Radio Amateur de Québec inc., conformément à l'article 4 du chapitre 298, S.R.Q. 1964. Il est également identifié par le sigle **C.R.A.Q.**



Alexandre Larivière VE2AB, fondateur du Radio Club de Québec, à sa station radio, en juillet 1977.

Photo: Jules Gobeil, VA2JG

BREF HISTORIQUE



Alexandre Larivière, ingénieur de profession et l'un des fondateurs du Club Automobile de Québec, et un groupe d'employés civils, créent, le 23 mars 1926, le Radio Club de Québec, incorporé en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q. 1925, c. 2570) sous le nom de « Radio Club de Québec et Radio Club of Québec ». Il sera rebaptisé, le 18 décembre 1978, Club Radio Amateur de Québec inc. (C.R.A.Q.).

Avec l'arrivée sur le marché de récepteurs plus modernes et l'établissement de services d'entretien et de réparation par les vendeurs, le rôle du Club tend à diminuer, de même que l'intérêt de ses membres. C'est à ce moment que le Radio Club de Québec change un peu de vocation. On retrouve dans ses rangs un nouveau type de membres : des amateurs licenciés possédant des stations expérimentales. De ce fait, la mission du Club est modifiée. Il s'agit maintenant de regrouper les amateurs de la radio, de promouvoir et propager leurs intérêts tout en favorisant leur habileté technique et leur culture. Pour ce faire, le Club aide ses membres dans la construction, l'entretien et la mise en fonction d'appareils expérimentaux. C'est aussi le rôle du C.R.A.Q. de tenir les membres informés sur les nouvelles technologies. Ceci est vrai sauf pour ce qui est de la période de 1939 à 1945, où le Club cessa pratiquement toutes activités en raison de la guerre .

Statut et missions du Club

Le C.R.A.Q. a le statut d'organisme sans but lucratif (OSBL) et ses missions figurant aux statuts et règlements sont:

- de regrouper les radioamateurs ainsi que toute personne portant un intérêt à la radio amateur afin de favoriser le développement de leur habileté technique et de leur culture;
- de promouvoir et protéger les intérêts des radioamateurs de la région de Québec, du pays et de la communauté internationale;
- de travailler au développement et à la promotion de la radio amateur en tant que loisir scientifique et culturel;
- de mettre à la disposition de ses membres et de la communauté radioamateur locale des équipements favorisant la pratique de la radio amateur;
- de fournir à la communauté des services de communications en situation d'urgence ou lors d'événements à caractère public.

Merci à nos précieux collaborateurs



LE REGROUPEMENT DU LOISIR
COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT



Cégep
Limoilou



UNIVERSITÉ
LAVAL



Club Radio Amateur de Québec inc.

11, avenue du Couvent, local 101

Québec, QC G1E 6R9

Téléphone : 418 666-6125 poste 301

Courriel : ve2cq@craq.club

Journal : journal@craq.club

Rédacteur

Rodrigue Leclerc VE2ETR

Réviseurs

Gaétan Trépanier, VE2GHO

Jacques Paré, VE2CJP



Le CRAQ est membre de



Revue mensuelle du Club Radio Amateur de Québec inc.

(Sauf pour les mois de juillet et août)

Fromagerie Victoria - Québec

t. 418.948.8640

quebec-bouvier@fromagerievictoria.com

100 rue Bouvier

Québec [Québec] G2J 1R8

fromagerievictoria.com



Cécile
&
RAMONE

♦ SAVEURS ET SPECTACLES ♦

T 418 681.ROCK (7625)

S WWW.CECILEETRAMONE.COM

1061, BOUL. PIERRE-BERTAND
QUÉBEC, QC G1M 2E8

Les images et les photos, lorsque non identifiées, proviennent de

Creative Commons

Unsplash ou Pinterest